Lettre d'information n°298
Mardi 10 décembre 2019

La Lettre de Canéjan

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
// Rentrée 2020-2021 //

Pour **les écoles maternelles et élémentaires**, les inscriptions auront lieu en Mairie du **lundi 13 janvier au vendredi 14 février 2020** (jours et heures habituels d'ouverture).

Ces inscriptions concernent les enfants :

- Entrant en Maternelle,
- Entrant en Cours Préparatoire dans les écoles élémentaires, même s'ils sont scolarisés dans les écoles maternelles de Canéjan,
- Qui n'ont jamais fréquenté une école de Canéjan et qui y seront scolarisés à partir de la rentrée 2020.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

1. **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**, à récupérer au pôle enfance, jeunesse, animati?n ?u à télécharger sur internet : www.canejan.fr
2. **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (factures d'eau, de gaz ou de téléphone)
3. **Livret de famille**
4. **Carnet de santé** avec les vaccinations (DTPolio) à jour
5. **Certificat de radiation** de l'école fréquentée en 2019/2020, pour les enfants arrivant sur la commune, uniquement
6. **Attestation récente de paiement de prestations CAF** (si vous ne bénéficiez pas de prestations de la CAF, produire l' Attestation papier de Carte Vitale sur laquelle figure l'enfant)
7. **Jugement de divorce**, le cas échéant.
8. **Dernier avis d'imposition**, pour le calcul du tarif des accueils de loisirs et périscolaires

Merci d'effectuer vos démarches avant :
le 14 février 2020 (16h30, dernier délai).

Rappel
des Modalités d'Accueil

ATTENTION ! Les enfants nés entre **le 1er janvier et le 31 mars 2018** seront admis dans la limite des possibilités d'accueil. **Une pré-inscription est toutefois conseillée**.

- - - - -

Remarque :
Seuls les enfants qui auront 3 ans dans le courant de l'année 2020 pourront bénéficier de l'accueil périscolaire dès la rentrée. Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2018 ne pourront en bénéficier qu'à compter de leur 3ème anniversaire.

Le Pôle Enfance, Jeunesse, Animation de la Mairie est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 19h.

Renseignements :

Pôle Enfance, Jeunesse, Animation
05 56 89 85 55 / peja@canejan.fr

La fiche de renseignements est téléchargeable sur le site internet de la Commune www.canejan.fr
(rubrique Vie scolaire)

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS (0-6 ans) / ENQUÊTE DE BESOINS

Dans le cadre de sa politique petite enfance, la commune de Canéjan souhaite développer des actions de soutien à la parentalité avec la création d'une Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

C'est un lieu qui accueille, de manière libre et sans pré-inscription, de jeunes enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grands-parents...), pour un temps déterminé. Le LAEP est un espace animé par un professionnel et des bénévoles. Le LAEP est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel qui sera aménagé dans la future Maison de la Petite Enfance, avec des professionnels garants des règles de vie spécifiques. Si un tel lieu vous intéresse, vous pouvez compléter le questionnaire en ligne sur le site www.canejan.fr (rubrique Petite Enfance).

Lettre d'information n°298
Directeur de la publication : Bernard Garrigou
Rédaction : Services municipaux

La Lettre de Canejan

Le **Collectif Cinéma** vous propose une **Soirée « Comédie musicale »**

⇒ **Vendredi 17 janvier à 20h**
Au centre Simone Signoret

Animation Karaoké sur grand écran, cocktail Pussy cats, suivi du film « Cats » d T. Hoopr (VOSTF).

+ d'infos au 05 56 89 38 93.

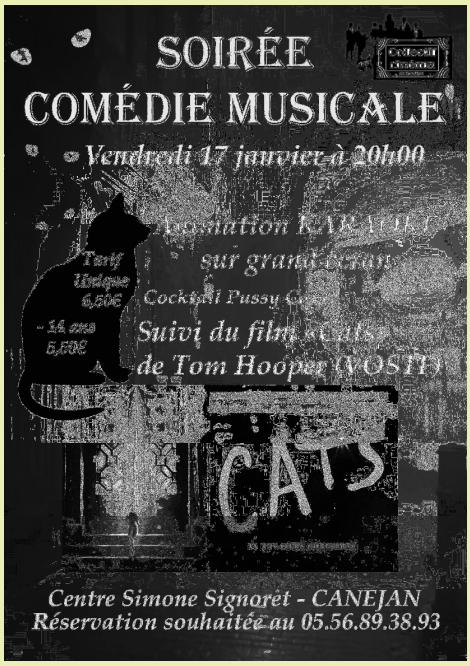

ATELIERS PREVENTION SENIORS (60 ans et +)

Activité Physique Adaptée (APA)

A partir du 13 janvier 2020

LE DEROULEMENT :

- Prise en charge individuelle d'1h à domicile pendant 5 séances, avec une évaluation des capacités physiques.
- Puis mise en collectif pendant 12 séances, tous les lundis à partir du 17 février de 15h00 à 16h30 à la chênaie du Courneau, chemin du 20 août 1949.

LES OBJECTIFS :

- *Maintenir sa santé physique, mentale, sociale.*
- *Maintenir, voire améliorer sa qualité de vie.*
- *Se remettre en mouvement par une pratique physique adaptée.*
- *Créer du lien social.*

L'enseignant APA est formé à l'activité physique pour tout public ; il utilise l'activité physique comme outil de prévention. Une pratique physique adaptée est faite pour travailler la force, la souplesse, l'équilibre et la marche mais aussi l'estime de soi et la confiance en ses capacités.

LES BENEFICIAIRES :

⇒ Pour les personnes **à partir de 60 ans**, non dépendantes, sédentaires et isolées socialement et/ou géographiquement.

Renseignements et inscription au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr

FÊTES DE FIN D'ANNEE ET HORAIRES DES SERVICES.

Exceptionnellement, les services municipaux **seront fermés les mardis 24 et 31 décembre à 12h et les samedis 28 décembre et 5 janvier**. Notez que vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter lors des Élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Pas de changement dans les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif pendant les périodes des fêtes, conformément au calendrier fourni avec les nouveaux bacs (journées de tournée inchangées).